



TG/ABELI(proj.6)

ORIGINAL : English

DATE : 2017-03-08

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

ABELIA

code UPOV: ABELI

Abelia R. Br.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par des experts de France
pour examen par le
Comité technique à sa cinquante-troisième session,
qui se tiendra à Genève du 3 au 5 avril 2017*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Abelia</i> R. Br.	Abelia	Abelia	Abelie	Abelia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>4</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>4</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>5</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>5</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>5</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>5</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>5</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>5</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>6</u>
4.1 Distinction.....	<u>6</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>7</u>
4.3 Stabilité.....	<u>7</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>8</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>10</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>10</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>10</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>10</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>11</u>
6.5 Légende.....	<u>12</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>13</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>22</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>22</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>24</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>24</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>31</u>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Abelia* R. Br.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables de fleurir et d'exprimer tous les caractères pertinents au cours du premier cycle de végétation.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 6 plantes
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importante.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 6 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 6 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
- (a) Plante : port (caractère 1)
 - (b) Plante : hauteur par rapport à la largeur (caractère 2)
 - (c) Jeune pousse : pigmentation anthocyanique (caractère 5)
 - (d) Limbe : couleur principale (caractère 12)
 - Gr. 1 : vert
 - Gr. 2 : vert-jaune
 - Gr. 3 : vert-gris
 - Gr. 4 : vert-pourpre
 - (e) Limbe : couleur secondaire (caractère 13)
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : blanc rosâtre
 - Gr. 3 : jaune
 - Gr. 4 : rouge-jaune
 - (f) Sépale : couleur (caractère 21)
 - Gr. 1 : verdâtre
 - Gr. 2 : rose pâle
 - Gr. 3 : rose orangé
 - Gr. 4 : rougeâtre
 - (g) Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe (caractère 27)
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose
 - Gr. 3 : violet
- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Ejemplos Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(g) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	(*)	PQ	VG	(+)			
		Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
		upright	dressé	aufrecht	erguido	Edward Goucher	1
		semi-upright	semi-dressé	halbaufrecht	semierguido	Minaud	2
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Minpan	3
		spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Lynn	4
2.	(*)	QN	VG	(a)			
		Plant: height in relation to width	Plante : hauteur par rapport à la largeur	Pflanze: Höhe im Verhältnis zur Breite	Planta: altura en relación con la anchura		
		taller than broad	plus haute que large	höher als breit	más alta que ancha	Edward Goucher, Sherwood	1
		as tall as broad	aussi haute que large	gleich hoch wie breit	tan alta como ancha	Minpan	2
		broader than tall	plus large que haute	breiter als hoch	más ancha que alta	Rupestri	3
3.		QN	VG	(+)	(a)		
		Plant: density	Plante : densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
		sparse	faible	locker	rala	Francis Mason	1
		sparse to medium	faible à moyenne	locker bis mittel	rala a media	Semperflorens	2
		medium	moyenne	mittel	media	Edward Goucher	3
		medium to dense	moyenne à forte	mittel bis dicht	media a densa	Sherwood	4
		dense	forte	dicht	densa	Minpan	5
4.		PQ	VG	(a)			
		One-year-old stem: color	Tige d'un an: couleur	Einjähriger Stengel: Farbe	Tallo de un año: color		
		light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro		1
		dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro		2
		reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Edward Goucher	3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (*)	QN	VG	(b)				
	Young shoot: anthocyanin coloration	Jeune pousse : pigmentation anthocyanique	Jungtrieb: Anthocyanfärbung	Rama joven: pigmentación antociánica			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	White Surprise		1
	weak	faible	gering	leve	Minaud		2
	medium	moyenne	mittel	media	Edward Goucher		3
	strong	forte	stark	intensa	Snowdrift		4
	very strong	très forte	sehr stark	muy intensa	Rupestri		5
6.	PQ	VG	(b), (c)				
	Young leaf blade: main color on upper side	Jeune limbe : couleur principale sur la face supérieure	Spreite des jungen Blattes: Hauptfarbe an der Oberseite	Limbo joven: color principal del haz			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)			
7.	PQ	VG	(b), (d)				
	Young leaf blade: secondary color on upper side	Jeune limbe : couleur secondaire sur la face supérieure	Spreite des jungen Blattes: Sekundärfarbe an der Oberseite	Limbo joven: color secundario del haz			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)			
8.	QN	MG/VG	(b), (e)				
	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud			
	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Minpan, Lynn		1
	short	court	kurz	corto			2
	medium	moyen	mittel	mediano	Edward Goucher		3
	long	long	lang	largo			4
	very long	très long	sehr lang	muy largo			5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9.	QN	MG/VG	(b), (e)				
	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura			
	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Minpan, Lynn		1
	narrow	étroit	schmal	estrecho			2
	medium	moyen	mittel	mediano	Edward Goucher		3
	broad	large	breit	ancho			4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho			5
10. (*)	QN	MG/VG	(b), (e)				
	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura			
	very low	très petit	sehr gering	muy baja			1
	low	petit	gering	baja			2
	medium	moyen	mittel	media			3
	high	grand	groß	alta			4
	very high	très grand	sehr groß	muy alta			5
11. (*)	PQ	VG	(+)	(b), (e)			
	Leaf blade: shape	Limbe : forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma			
	ovate	ovale	eiförmig	oval			1
	lanceolate	lancéolé	lanzettlich	lanceolado			2
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico			3
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval			4
12. (*)	PQ	VG	(b), (c), (e)				
	Leaf blade: main color	Limbe : couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)			

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (*)	PQ	VG	(b), (d), (e)				
	Leaf blade: secondary color	Limbe : couleur secondaire	Blattspreite: Sekundärfarbe	Limbo: color secundario			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)			
14. (*)	PQ	VG	(+) (b), (d), (e)				
	Leaf blade: distribution of secondary color	Limbe : distribution de la couleur secondaire	Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe	Limbo: distribución del color secundario			
	none	aucune	keine	ninguna	Edward Goucher		1
	on margin only	au bord seulement	nur am Rand	solo en el borde	Wevo2		2
	marginal zone	zone marginale	Randzone	zona del borde	Keylib		3
	central zone	zone centrale	Mittelzone	zona central			4
	irregular	irrégulière	unregelmässig	irregular	Francis Mason		5
15. (*)	PQ	VG	(b), (e)				
	Leaf blade: tertiary color	Limbe : couleur tertiaire	Blattspreite: Tertiärfarbe	Limbo: color terciario			
	none	aucune	keine	ninguno	Edward Goucher		1
	white	blanc	weiß	blanco			2
	green	vert	grün	verde			3
	yellow	jaune	gelb	amarillo			4
	pink	rose	rosa	rosa	Keylib		5
	red	rouge	rot	rojo			6
16.	PQ	VG	(b), (e)				
	Leaf blade: distribution of tertiary color	Limbe : distribution de la couleur tertiaire	Blattspreite: Verteilung der Tertiärfarbe	Limbo: distribución del color terciario			
	none	aucune	keine	ninguna	Edward Goucher		1
	on margin only	au bord seulement	nur am Rand	solo en el borde	Minpan		2
	irregular	irrégulière	unregelmässig	irregular	Keylib		3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	QN	VG	(b), (e)				
	Leaf blade: undulation	Limbe : ondulation	Blattspreite: Wellung	Limbo: ondulación			
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve			1
	medium	moyenne	mittel	media			2
	strong	forte	stark	intensa			3
18. (*)	QN	VG	(b), (e)				
	Leaf blade: glossiness	Limbe : brillance	Blattspreite: Glanz	Limbo: brillo			
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve	Panaché		1
	medium	moyenne	mittel	medio	Edward Goucher		2
	strong	forte	stark	intenso	Snowdrift		3
19.	QN	VG	(+)	(b), (e)			
	Leaf blade: blistering	Limbe : cloûre	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: abullonado			
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve			1
	medium	moyenne	mittel	medio			2
	strong	forte	stark	intenso			3
20. (*)	PQ	VG	(+)				
	Flower bud: color	Bourgeon : couleur	Blütenknospen: Farbe	Botón floral: color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)			
21. (*)	PQ	VG	(f), (g)				
	Sepal: color	Sépale : couleur	Kelchblatt: Farbe	Sépalo: color			
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso			1
	light pink	rose pâle	hellrosa	rosa claro	Gold Spot		2
	orange pink	rose-orange	orangerosa	rosa anaranjado	Minaud		3
	reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Edward Goucher		4

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	PQ	MG	(f), (g)				
	Sepal: number	Sépale : nombre	Kelchblatt: Anzahl	Sépalo: número			
	only two	seulement deux	nur zwei	solo dos	Edward Goucher		1
	only four	seulement quatre	nur vier	solo cuatro	Francis Mason		2
	only five	seulement cinq	nur fünf	solo cinco			3
	two to five	deux à cinq	zwei bis fünf	entre dos y cinco	Minaud		4
23.	QN	VG	(+) (f), (g)				
	Sepal: width	Sépale : largeur	Kelchblatt: Breite	Sépalo: anchura			
	narrow	étroits	schmal	estrechos			1
	medium	moyens	mittel	medianos			2
	broad	larges	breit	anchos	Lynn		3
24. (*)	QN	VG	(+) (f), (g)				
	Corolla lobe: attitude	Lobe de la corolle : port	Kronlappen: Haltung	Lóbulo de la corola: porte			
	erect	dressé	aufrecht	erecta	Raspberry Profusion		1
	semi-erect	semi-dressé	halbaufrecht	semierecta	Edward Goucher		2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Sherwood		3
25.	QN	MG/VG	(+) (f), (g)				
	Corolla: length	Corolle : longueur	Krone: Länge	Corola: longitud			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1
	short	courte	kurz	corta	Panaché		3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Minaud		5
	long	longue	lang	larga			7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Lynn		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26.	QN	MG/VG	(+)	(f), (g)				
	Corolla: diameter		Corolle : diamètre		Krone: Durchmesser	Corola: diámetro		
	narrow		étroite		schmal	estrecha	Panaché	1
	medium		moyenne		mittel	mediana	Minaud	2
	broad		large		breit	ancha	Lynn	3
27. (*)	PQ	VG	(+)	(c), (f), (g)				
	Corolla lobe: main color of outer side		Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe		Kronlappen: Hauptfarbe der Außenseite	Lóbulo de la corola: color principal de la cara externa		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírbase indicar el número de referencia)		
28. (*)	PQ	VG	(+)	(c), (f), (g)				
	Corolla lobe: main color of inner side		Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne		Kronlappen: Hauptfarbe der Innenseite	Lóbulo de la corola: color principal de la cara interna		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírbase indicar el número de referencia)		
29. (*)	QN	VG		(f), (g)				
	Corolla tube: length		Tube de la corolle : longueur		Kronröhre: Länge	Tubo de la corola: longitud		
	short		court		kurz	corto	Minpan	1
	medium		moyen		mittel	mediano	Kaleidoscope	2
	long		long		lang	largo		3
30. (*)	QL	VG	(+)	(f), (g)				
	Corolla throat: blotches		Gorge de la corolle : taches		Kronenschlund: Flecken	Garganta de la corola: manchas		
	absent		absentes		fehlend	ausentes	Sherwood	1
	present		présentes		vorhanden	presentes	Minduo1	9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	QN	VG	(f), (g)				
	Corolla throat: hairiness		Gorge de la corolle : pilosité	Kronenschlund: Behaarung	Garganta de la corola: vellosidad		
	absent or sparse		absente ou faible	fehlend oder locker	ausente o escasa	Sherwood	1
	medium		moyenne	mittel	media	Minduo1	2
	dense		dense	dicht	densa		3
32. (*)	QN	VG	(g)				
	Stigma: position in relation to anthers		Stigmate : position par rapport aux anthères	Narbe: Stellung im Vergleich zu den Antheren	Estigma: posición en relación con las anteras		
	below		au-dessous	unterhalb	por debajo		1
	same level		au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	Minaud	2
	above		au-dessus	oberhalb	por encima	Minduo1	3
33. (*)	PQ	VG	(g)				
	Anther: color		Anthère : couleur	Anthere: Farbe	Antera: color		
	white		blanc	weiß	blanca	Minaud	1
	yellowish		jaunâtre	gelblich	amarillenta	Minduo1	2
	pinkish		rosâtre	bläßrosa	rosácea		3
34.	QN	VG	(g)				
	Flower: fragrance		Fleur : parfum	Blüte: Duft	Flor: fragancia		
	absent or weak		absent ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve	Minaud	1
	medium		moyen	mittel	media	Sherwood	2
	strong		fort	stark	intensa		3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
35.	QN	MG	(+)				
	Time of beginning of flowering		Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época del comienzo de la floración		
	early		précoce		temprana		3
	medium		moyenne		media	Minaud	5
	late		tardive		tardía	Minpan	7
36. (*)	QN	VG	(+)				
	Plant: number of flowers		Plante : nombre de fleurs	Pflanze: Blütenreichhaltigkeit	Planta: número de flores		
	very few		très petit		muy bajo		1
	few		petit		bajo	Lynn	2
	medium		moyen		medio	Minduo1	3
	many		grand		alto	Francis Mason	4
	very many		très grand		muy alto		5

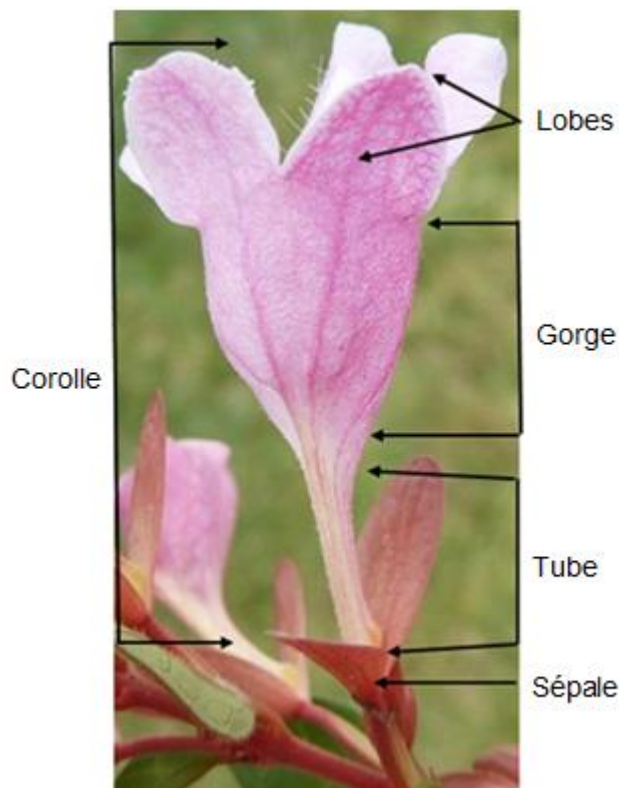
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées juste avant la floraison.
- (b) Les observations sur les pousses et les feuilles doivent être effectuées sur des pousses de l'année.
- (c) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.
- (d) La couleur secondaire est celle de la deuxième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur plus foncée est considérée comme la couleur secondaire.
- (e) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles pleinement développées.

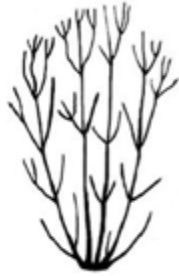
(f)



- (g) Les observations doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison.

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1: Plante : port



1
dressé



2
semi-dressé



3
arrondi



4
étalé

Ad. 3: Plante : densité



1
faible







3
moyenne



5
forte

Ad. 11: Limbe : forme

	← partie la plus large →		
	en dessous du milieu	au milieu	au dessus du milieu
largeur (rapport longueur/largeur)			
étroite (élevé)	 2 lancéolée		
large (bas)	 1 ovale	 3 elliptique	 4 obovale

Ad. 14: Limbe : distribution de la couleur secondaire



1
aucune



2
au bord seulement



3
zone marginale



4
zone centrale



5
irrégulière

Ad. 19: Limbe : cloqûre



1
absente ou faible



2
moyenne



3
forte

Ad. 20: Bourgeon : couleur

À observer juste avant l'ouverture du bourgeon.

Ad. 23: Sépale : largeur



1
étroits



2
moyens



3
larges

Ad. 24: Lobe de la corolle : port



1
dressé



2
semi-dressé



3
horizontal

Ad. 25: Corolle : longueur

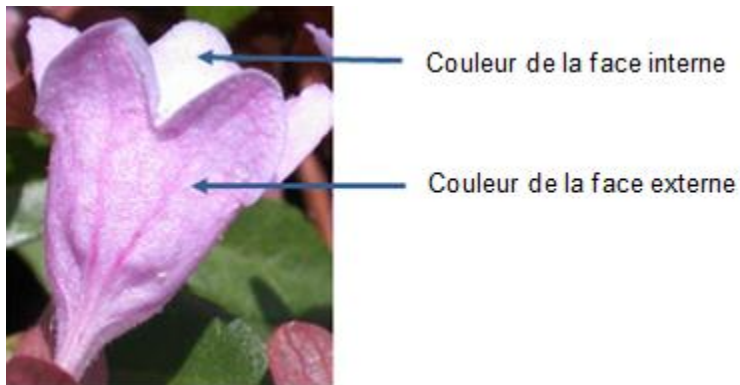


Longueur

Ad. 26: Corolle : diamètre



Ad. 27: Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe



Ad. 28: Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne

Voir Ad. 27

Ad. 30: Gorge de la corolle : taches



1
absentes



9
présentes

Ad. 35: Époque de début de floraison

L'époque de début de floraison se situe lorsque toutes les plantes ont approximativement 10% des inflorescences montrant des fleurs ouvertes.

Ad. 36: Plante : nombre de fleurs

Le nombre de fleurs correspond au nombre de fleurs ouvertes au même moment sur la plante, à l'époque de pleine floraison.

9. Bibliographie

- Barnes, P., 2001: 'Looking at Abelia's New Plantsman', published by the Royal Horticultural Society.
- Backlund, A. & N. Pyck (1998). Diervillaceae and Linnaeaceae, two new families of caprifolioids. *Taxon* 47(3): 657-661.
- Bailey, L.H. & E.Z. Bailey (1976) *Hortus Third*. New York, Macmillan.
- Clarke, D. (1988) *Supplement to Bean's Trees and shrubs hardy in the British Isles*. London, John Murray.
- Griffiths, M. (ed.) (1994) *The Royal Horticultural Society Index of Garden Plants*. London, Macmillan.
- Hayashi, Y. (1985) *Woody plants of Japan*. Tokyo, Yama-kei Publishers.
- Hemsley (1888) *Journ. Linn. Soc. Bot.* 23: 358. London.
- Hooker, W.J. (ed.) (1853) *Curtis's Botanical Magazine* t. 4694. London.
- Hooker, J.D. (ed.) (1882) *Curtis's Botanical Magazine* t. 6601. London.
- Iconographia Cormophytorum Sinicorum* (1976) 4: 303
- Iwatsuki, K., Yamazaki, T., Boufford, D.E. & Ohba, H. (eds.) (1993) *Flora of Japan* vol. 3a. Tokyo, Kodansha.
- Kitamura & Murata, *Colored illustrations of woody plants of Japan*, 1: pl. 5: 30, f.13:4 (1983). Osaka, Hoikusha.
- Lindley, J. (1846) *Botanical Register* 32: t. 8. London.
- Lord, A.W. (ed.) (1999) *The RHS Plant Finder 2000-2001*. London, RHS & Dorling Kindersley.
- Planchon, J.E. (1853) *Abelia uniflora*, in *Flore des Serres* 8: 203, pl. 824.
- Rehder, A. (1913) *Abelia* in Sargent, C.S. (ed.) *Plantae Wilsonianae*, 1: 118-129. Jamaica Plain, Arnold Arboretum.
- Rehder, A. (1940) *Manual of cultivated trees and shrubs* (2nd edition). New York, Macmillan.
- RHS *Good Plant Guide* (1998). London, Dorling Kindersley. N.B., RHS Plant Finder 2000-2001 CD-ROM.
- Sugimoto, J. (1983) *New Keys to Woody Plants of Japan* (2nd edn.). Tokyo, Inoue Book Company.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Abelia R. Br."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Abélia"/>
1.3	Espèce	<input type="text"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation []

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Multiplication végétative	
(a)	boutures	[]
(b)	multiplication <i>in vitro</i>	[]
(c)	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé	Edward Goucher	1 []
semi-dressé	Minaud	2 []
arrondi	Minpan	3 []
étalé	Lynn	4 []
5.2 Plante : hauteur par rapport à la largeur (2)		
plus haute que large	Edward Goucher, Sherwood	1 []
aussi haute que large	Minpan	2 []
plus large que haute	Rupestri	3 []
5.3 Plante : densité (3)		
faible	Francis Mason	1 []
faible à moyenne	Semperflorens	2 []
moyenne	Edward Goucher	3 []
moyenne à forte	Sherwood	4 []
forte	Minpan	5 []
5.4 Jeune pousse : pigmentation anthocyanique (5)		
absente ou très faible	White Surprise	1 []
faible	Minaud	2 []
moyenne	Edward Goucher	3 []
forte	Snowdrift	4 []
très forte	Rupestri	5 []
5.5 Limbe : couleur principale (12)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
vert		1 []
vert-jaune		2 []
vert-gris		3 []
vert-pourpre		4 []

Caractères	Exemples	Note
5.6 Limbe : couleur secondaire (13)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
blanc		1 []
blanc rosâtre		2 []
jaune		3 []
rouge jaune		4 []
5.7 Sépale : couleur (21)		
verdâtre		1 []
rose pâle	Gold Spot	2 []
rose-orange	Minaud	3 []
rougeâtre	Edward Goucher	4 []
5.8 Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe (27)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
blanc		1 []
rose		2 []
violet		3 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Limbe : couleur principale</i>	<i>vert</i>	<i>vert jaune</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété	
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?	
	Oui []	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)	
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?	
	Oui []	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)	
7.3	Autres renseignements	
	<p>Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.</p> <p>Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indication de la date et de l'emplacement géographique• Désignation correcte (référence d'obteneur)• Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels) <p>Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (http://www.upov.int/tgp/fr/).</p> <p>[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]</p>	

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

- (a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

- (b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) Oui [] Non []

(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) Oui [] Non []

(c) Culture de tissus Oui [] Non []

(d) Autres facteurs Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]